

Carnet de lutte

déc.08



Assurance Chômage
Le patronat veut encore réduire les droits !

Mobilisation
le 16 décembre 08

A Montpellier

**Manifestation à 11h30 - Départ de l'Opéra comédie
Trajet rue de la loge, Préfecture.**

Le 16 décembre prochain - date de l'avant dernière séance de négociations sur la convention générale d'assurance chômage - la Fédération Cgt du Spectacle, la Fédération Cgt des organismes sociaux, le Comité National Cgt des privés d'emploi, les Syndicats Cgt ANPE, des Intérimaires et le Collectif Cgt des saisonniers appellent à une journée nationale d'actions pour s'opposer aux prétentions du MEDEF.

« ...Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence ». Constitution Française art.11

**Ce n'est qu'en défendant les principes de l'assurance chômage
que nous en préserverons les particularités.**

Comédiens, Danseurs, Marionnettistes, Mimes, Musiciens, Plasticiens, Techniciens et administratifs du spectacle vivant, du film et de la télévision, etc..

Acte I – Négociations Régime Général

Les négociations du régime général ont démarré, et le patronat, poussé par le gouvernement, a l'intention d'arriver à un nouvel accord avant Noël. D'autres réunions de négociation sont prévues d'ici là, le 16 et le 23 décembre.

Pendant que Laurent Wauquier prépare l'opinion publique à une nouvelle augmentation de plus de 40 000 chômeurs en octobre, les organisations patronales tentent de réduire les droits des chômeurs. Sous le prétexte fallacieux de l'équilibre financier de l'UNEDIC, tous les artifices sont recherchés pour ne pas mobiliser les indispensables moyens supplémentaires, voire pour atteindre l'objectif gouvernemental d'une diminution des cotisations chômage.

En clair, les entreprises licencient et les salariés victimes des stratégies financières et de la recherche du toujours plus de profits et de dividendes pour les actionnaires devraient en plus voir leurs droits à l'assurance chômage réduits.

Les principales ambitions affichées ne manquent pas de toupet : Réduction de la durée d'indemnisation, voire instauration d'une dégressivité, Diminution du montant de l'allocation chômage ; Versement d'une prime forfaitaire unique aux jeunes de moins de 25 ans exclus du régime en raison d'une durée de cotisation trop faible. De plus, elle serait versée sous la double condition d'avoir travaillé 5 mois dans l'année et de rester plus de 2 mois sans travail. Cerise sur le gâteau : elle serait déductible des futurs droits à l'assurance chômage.

Alors que des milliards d'euros de financements publics sont injectés dans l'économie pour nationaliser les pertes, que les trésoreries des groupes industriels et financiers préservent le versement de milliards de dividendes à leurs actionnaires, la CGT ne peut accepter que les salariés soit encore les oubliés des « plans de relance de l'emploi et de l'économie » si chers au Gouvernement.

...Artistes du cirque et de la rue, Chanteurs lyriques et de variétés, Comédiens, Danseurs, Marionnettistes, Mimes, Musiciens Plasticiens, Techniciens et administratifs du spectacle vivant, du film et de la télévision, etc

Acte II – Annexes VIII & X

Le régime spectacle est évidemment dans la ligne de mire du patronat.

Des bruits courent qu'ils aimeraient assimiler les techniciens au régime général, et isoler les artistes dans un système financé par l'Etat. Isolement qui permettra à moyen terme de les dépouiller de leur présomption de salariat pour les faire basculer sur un statut de travailleur indépendant, un vœu cher à l'Europe.

Alors que 2009 verra la fin du fond transitoire, fini le rattrapage, on va compter les morts,

Alors que la réforme de l'assurance chômage de 2003 a eu des effets désastreux pour une très grande partie des salariés, nous n'accepterons pas qu'une nouvelle réforme fragilise encore les artistes et techniciens du spectacle vivant et de l'audiovisuel en les excluant de la solidarité interprofessionnelle.

Les syndicats, fédérés au sein de la CGT Spectacle, rédigent actuellement des propositions pour le maintien d'un régime assurance chômage spécifique aux salariés intermittents du spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma.

Les partenaires sociaux se réuniront au MEDEF le 16 décembre prochain pour de nouvelles négociations. Nous entendons faire de cette même date une journée de mobilisation nationale de tous les professionnels de nos secteurs d'activité.

Les propositions amenées ce jour-là à la table des négociations par la CGT Spectacle seront d'autant plus fortes que la mobilisation sera grande.

Ce n'est qu'en défendant les principes de l'assurance chômage que nous en préserverons les particularités.

Acte III – Revue de presse

Bercy siphonne les caisses des chômeurs

Christine Lagarde et Eric Woerth, qui déversent des milliards pour alléger la peine des banquiers, multiplient les razzias sur l'argent des chômeurs. Leur prochain casse aura pour cadre la création de France-Emploi, le service public qui doit naître, en janvier prochain, de la fusion de l'ANPE et de l'UNEDIC. Bercy a trouvé une combine pour siphonner l'argent de l'assurance chômage.

L'UNEDIC devait en principe déboursier 8% de son budget pour contribuer aux frais de gestion de ce nouvel organisme. Le ministère de l'Economie a, d'autorité porté cette quote-part à 10%. Résultat, c'est un surplus de 400 millions qui va passer sans bruit de l'UNEDIC, c'est-à-dire des poches des chômeurs, à France-Emploi, structure d'Etat.

✘ **Charrette prévue à l'UNEDIC**

Les ASSEDIC (fédérées par l'UNEDIC) auraient pourtant grand besoin de cet argent pour payer les heureux bénéficiaires de leur propre plan social. Car la réforme prévoit de confier aux URSSAF la tâche de prélever les cotisations. Travail assuré aujourd'hui par 1 200 agents de l'UNEDIC. Autant d'emplois qui risquent de disparaître. Une bonne partie des dirigeants des ASSEDIC ont déjà leur place réservée sur la charrette, notamment, ceux soupçonnés d'avoir des sympathies syndicales...

✘ « **Hold-up** » de 50 millions

Avant de fondre sur l'UNEDIC, Bercy avait déjà ponctionné deux organismes sociaux.

Et d'un, l'AGEFIPH, qui accorde des aides pour l'insertion professionnelle des handicapés et qui vient de subir un « hold-up » de 50 millions.

Et de deux, le Fonds unique de péréquation, qui récupère l'argent non utilisé par les organismes de formation professionnelle pour l'affecter aux demandeurs de CIF (congé individuel de formation). La fameuse *deuxième chance* voulue par un dangereux gauchiste nommé Chaban-Delmas.

Ce Fonds va être soulagé de 118 millions. On est évidemment loin des milliards injectés dans le système bancaire. Mais à l'échelle de ces organismes sociaux, c'est un énorme manque à gagner.

L'avantage quand on tape les pauvres, c'est qu'ils ne risquent pas de partir à l'étranger.

Le canard enchaîné – A. Guédé.